

# Communiqué

Pour diffusion immédiate  
CNW Codes 01 et 39

## Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford Bilan positif de la première partie de l'audience publique

Québec, le 27 février 2023 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée d'Antoine Morissette, président, et de Mireille Paul, commissaire, dresse un bilan positif de la première partie de l'audience publique sur le projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford tenue du 14 au 16 février 2023.

La commission a tenu quatre séances publiques représentant près de 14 heures d'échanges avec les participants, ainsi que les ministères et organismes invités par la commission. Au total, plus d'une trentaine de thèmes ont été abordés grâce aux questions posées par les citoyennes et les citoyens, que ce soit en salle, par téléphone, ou encore par visioconférence. Les membres de la commission les remercient pour leur participation, et pour avoir permis d'enrichir leur enquête.

Outre les séances publiques, plus de 70 personnes ont également pris part à la visite publique du site organisée par le ministère responsable des Parcs le 15 février dernier. Les personnes présentes ont pu obtenir, au cours d'un trajet d'une cinquantaine de kilomètres, des précisions sur le projet à quatre arrêts différents, soit le marais au sud du lac Brompton, le lac Montjoie, le chemin J.A. Bombardier et le lac La Rouche.

### En route vers la 2<sup>e</sup> partie de l'audience publique

La commission d'enquête poursuit son travail d'enquête et d'analyse ainsi que sa préparation en vue de la deuxième partie de l'audience publique qui débutera le 3 avril prochain. Ce sera alors l'occasion pour toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité de s'exprimer sur le projet, que ce soit verbalement ou à l'écrit sous forme de mémoire.

Les personnes, les organismes, les groupes ou les municipalités intéressés qui désirent exprimer verbalement leur opinion ou présenter leur mémoire peuvent dès maintenant prendre rendez-vous avec la commission, et ce, jusqu'au 16 mars à 16 h, sur la page Web [Je donne mon point de vue](#), située dans l'onglet réservé au dossier sur le site Web du BAPE.

Les personnes qui souhaiteraient exprimer spontanément leur opinion sur le projet, que ce soit sur place, par téléphone ou encore par visioconférence durant les séances publiques de 2<sup>e</sup> partie, pourront également le faire si le temps le permet. Un registre d'inscription sera rendu disponible à cet effet sur place et sur le site Web du BAPE.

Les personnes qui désirent déposer un mémoire à la commission pourront le faire jusqu'au 30 mars à midi sur la page Web [Je donne mon point de vue](#) sur le site Web du BAPE. Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent en informer verbalement le secrétariat de la commission en

composant sans frais le 1 800 463-4732. Ils peuvent aussi acheminer leur mémoire par la poste, au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6.

Les personnes, les organismes, les groupes ou les municipalités intéressés sont aussi invités à se rendre sur le site Web du BAPE dans l'onglet [Participer](#). Cette section contient les outils nécessaires pour la rédaction des mémoires et pour la préparation des opinions verbales.

### **À propos du BAPE**

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
581 925-0670 ou 1 800 463-4732  
[mont-orford@bape.gouv.qc.ca](mailto:mont-orford@bape.gouv.qc.ca)  
[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)